

M. Nickle: Le député me permet-il une question? A propos du Venezuela, il a dit que le coût du transport du pétrole brut s'établit à \$1.65 le baril et que le pétrole ne vaut que 20c. là-bas.

M. Gillis: J'ai attribué cette affirmation à M. Harold Gordon, directeur général de la *Dominion Steel and Coal*. Je ne suis pas pour discuter...

M. Nickle: Je pense qu'on pourrait intervertir les chiffres pour ce qui est des prix du pétrole aux puits et des frais de transport.

M. Gillis: J'espère que M. Gordon lira le harsard et qu'il nous fournira la réponse. Je ne puis garantir l'exactitude de l'affirmation. Cependant, connaissant bien M. Gordon, je puis dire que c'est un Écossais minutieux qui ne fait pas de déclarations à la légère.

M. Weir: Parle-t-il le gaélique?

M. Gillis: Je puis invoquer un autre excellent témoignage, celui de *l'Ensign*. Dans son dernier numéro, soit celui de mars, cette revue résume les considérations que les quatre provinces Maritimes ont soumises à la Commission Gordon. Je me dispense de donner lecture de cet exposé très condensé.

Pour ce qui est des salaires, de la production et de tout ce qui a trait à l'essor du Canada, la Nouvelle-Écosse est bien au-dessous de la moyenne du reste du pays, exception faite des autres provinces Maritimes. Je vais consigner ce résumé au harsard:

Le plus grand problème particulier qui se pose dans la province est ce qui arrivera à l'industrie houillère, qui constitue 77 p. 100 de l'économie minière évaluée à 68 millions de dollars. Et rien n'entrave l'expansion industrielle plus que le coût élevé des transports.

Le marché du charbon de la Nouvelle-Écosse a énormément diminué par suite de l'utilisation de locomotives et de moteurs diesel dans les services de transport, et des empiétements du pétrole et du gaz naturel sur le marché des combustibles.

L'industrie houillère se raccroche à l'espérance que les futurs besoins d'énergie du Canada central devanceront l'essor de l'aménagement hydro-électrique, et aux recherches qui se poursuivent à l'Université McGill sur la mise au point éventuelle d'une locomotive mue par une turbine à gaz alimentée au charbon.

Ces témoins impartiaux ont démontré clairement la fausseté de l'argument invoqué par le passé et selon lequel l'énergie, surtout en Nouvelle-Écosse, a été l'obstacle à l'établissement d'une industrie subsidiaire. Cet argument n'a jamais été vrai, à mon sens. L'obstacle a été le transport, le long acheminement vers les débouchés et l'impossibilité de rivaliser, sur les marchés du centre, avec tout ce qui y est manufacturé ou fabriqué. J'espère que, dans son rapport, la Commission

[M. Gillis.]

Gordon présentera des propositions bien concrètes au Gouvernement. Nous avons déjà eu bien des commissions et, malgré toutes les propositions qui ont été faites, la situation n'a cessé d'empirer et de se détériorer dans cette partie du pays. On n'a pas fait grand chose pour donner suite aux propositions. Je l'ai déjà dit, la Commission Rowell-Sirois est une de celles qui a le mieux analysé la situation du pays. Elle a présenté des vœux bien précis à propos des accords fiscaux, d'une nouvelle répartition de la richesse nationale, de la mise en valeur du pays et d'une économie mieux équilibrée. Elle a accompli d'excellente besogne. J'espère que la Commission Gordon réussira aussi bien et que, lorsque le Gouvernement tracera son programme économique futur, il n'oubliera pas qu'il y a quatre provinces à l'est de la province de Québec.

Je n'aime guère faire partie d'un comité, surtout quand il y est question d'un pipe-line à gaz aménagé depuis l'Alberta. J'ai demandé, à ce moment-là, si l'on avait fait des études plus loin que la ville de Québec, afin de savoir quelles répercussions cela aurait sur les provinces situées à l'est du Québec, ou s'il n'y aurait pas des avantages à prolonger la canalisation jusqu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. On a répondu qu'aucun relevé n'avait été fait, qu'on n'en savait rien, qu'on n'en avait pas demandé. Il en va ainsi de tous les projets d'envergure nationale qu'on entreprend. On commence en Colombie-Britannique pour se rendre à Montréal, et c'est tout. Le reste de cette région du monde semble être tout à fait hors de cause.

Ce que je propose à l'échelon national, monsieur l'Orateur, a déjà été entrepris ou exécuté par l'Alberta à l'échelon provincial. Lorsque l'industrie minière d'Alberta a connu le marasme, lorsqu'il y avait au moins deux villes dont les citoyens étaient absolument sans emploi, lorsqu'il n'y avait rien pour eux à faire, le gouvernement a institué un comité. Il a voté des fonds, établi une caisse pour transporter ces gens dans des régions où il y avait des emplois. Il a fermé deux villes. J'ai sous la main une coupure qui donne un résumé du rapport du comité. Je ne veux pas en donner lecture. Je me contenterai d'en fournir un aperçu. On a réussi à transporter toute la population de ces deux villes assez considérables et à lui trouver des emplois ailleurs. Mais l'ombre au tableau est que les gens qui avaient fait des placements dans des maisons ou des propriétés ecclésiastiques et avaient constitué des agglomérations ont dû partir et abandonner ces biens. Oui, on a perdu les placements de toute une vie.

A mon avis, le gouvernement fédéral devrait constituer une caisse de placements publics